

Emplacements disponibles pour accueillir un rucher

Dans le cadre du projet Agriculture et pollinisateurs, des agriculteurs vaudois mettent à disposition des emplacements pour accueillir des ruchers.

Les apiculteurs à la recherche d'une place pour leurs colonies (minimum 3 maximum 20) peuvent contacter le secrétariat de Proconseil pour être mis en relation avec le ou les agriculteur(s) de la commune concernée.

Proconseil Lausanne – 021 614 24 30 – proconseil@prometerre.ch

Communes	Communes
Aigle	Lovatens
Avenches	Marchissy
Bassins	Missy
Belmont-Broye	Montilliez
Belmont-sur-Yverdon	Montpreveyres
Bettens	Noville
Bretonnières	Pailly
Bullet	Payerne
Corcelles-le-Jorat	Pomy
Fey	Roche (VD)
Goumoëns	Saint-Aubin (FR)
Hautemorges	Sainte-Croix
Hermenches	Trey
Jorat-Menthue	Valeyres-sous-Rances
La Chaux (Cossonay)	Vallon
L'Abergement	Villars-le-Comte
Le Cerneux-Péquignot	Villarzel
Le Lieu	Vuarrens
L'Isle	Vully-les-lacs
Longirod	Yvorne

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance de la **Charte des bonnes pratiques** élaborée dans le cadre de la mesure « Mise à disposition d'un emplacement pour accueillir un rucher à l'année » et téléchargeable à l'adresse : www.prometerre.ch/abeilles. Vous trouverez également sur cette page internet dédiée toutes les informations relatives au projet (actualités, publications scientifiques, catalogue des mesures).

Lausanne, le 8 juin 2023